

Parcours Droit des contrats et du patrimoine

Présentation

Le master Droit des contrats et du patrimoine est à la croisée de deux grands domaines juridiques : le droit civil et le droit des affaires. Il a pour objectif de transmettre des connaissances approfondies dans ces deux domaines, pour former des étudiants qui se destinent aux secteurs porteurs que sont les professions judiciaires (avocat, magistrat) et celle de juristes d'entreprise.

La première année permet de finaliser la formation fondamentale des juristes en droit privé, fondée sur l'équilibre entre les cours et les TD. La seconde année est consacrée à la spécialisation (approfondissement) et à la professionnalisation.

La promotion, composée de 20 étudiants, permet d'offrir un enseignement en groupe et personnalisé. La pédagogie est axée sur des séminaires, des exercices pratiques dirigés par des professionnels (simulation de procès, rédaction de contrats, pratique du règlement amiable). Les étudiants sont également sensibilisés aux innovations les plus récentes de numérisation de la justice et aux nouveaux outils de connaissances du droit (justice prédictive) en participant à un projet pédagogique de traitement informatique du contentieux. La formation s'achève par un stage de 2 à 6 mois dans différents secteurs : juridictions, cabinets d'avocats, entreprises, associations.

A l'issue de leur formation, les étudiants auront acquis les compétences suivantes :

- Acquérir un niveau de compétence approfondi dans tous les domaines du droit des contrats et du patrimoine
- Développer ses capacités d'exposé oral et rédactionnelles (mémoire)
- Maîtriser les techniques contractuelles (rédaction des clauses et contrats)
- S'initier à la rédaction de conclusions, de jugements, à la plaidoirie
- Se préparer aux concours des professions judiciaires
- Préparer son insertion en entreprise (stage, entraînement aux entretiens d'embauche)
- Découvrir les relations entre droit et nouvelles technologies
- S'initier aux outils numériques d'analyse du droit

Admission

Conditions d'admission

Pour tout étudiant titulaire d'une licence en droit (ou diplôme équivalent), l'admission dans un parcours de master en deux ans est prononcée, après examen des dossiers de candidature, par une commission. Des entretiens auront lieu, le cas échéant.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ? Rendez-vous sur le site internet de la Faculté de droit de Grenoble : [Candidater et s'inscrire en master 1](#) / [Candidater et s'inscrire en master 2](#).

Public cible

1. Public en formation initiale
2. Public en formation continue

Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Consultez les [tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue](#)

Capacité d'accueil

20 étudiants par promotion

Poursuite d'études

Les étudiants sortant du master peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant en doctorat.

Infos pratiques :

- > Composante : Faculté de Droit
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 2 ans
- > Type de formation : Formation initiale / continue
- > Lieu : Grenoble - Domaine universitaire

Contacts

Responsable pédagogique

Verges Etienne
Etienne.Verges@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité master Droit civil des contrats et du patrimoine
droit-master-DCP@univ-grenoble-alpes.fr
Tel. 04 76 74 32 27

Programme

Master 1re année

Semestre 7

UE Droit du patrimoine

- Droit des régimes matrimoniaux
- Aspects fondamentaux de la propriété industrielle

UE Droits des contrats spéciaux

- Droit des contrats civils et commerciaux

- Droit de la construction
- Droit des assurances
- Droit international privé

Semestre 8

UE Droit civil spécialisé

- Droit des successions et libéralités
- Droit des sûretés

UE Droit des affaires spécialisé

- Droit des sociétés
- Droit du marché - concurrence, distribution, consommation
- Droit du travail - relations individuelles
- Droit des entreprises en difficulté

UE Professionnalisation

- Anglais juridique
- Professionnalisation

Master 2e année

Semestre 9

UE Théorie générale des obligations

- Théorie générale du contrat
- Droit de la responsabilité civile approfondi

UE Techniques contractuelles

- Techniques contractuelles en droit interne
- Droit des contrats internationaux
- Theory of common law of contracts

UE Contentieux civil

- Procédures civiles spéciales et modes alternatifs de règlement des litiges
- Pratique de la procédure - simulation de procès
- Grands principes du droit de la preuve civile et pénale
- Preuve des contrats et des obligations

Semestre 10

UE Droit des obligations et nouvelles technologies

- Intelligence artificielle et droit des obligations - techniques numériques au service du droit
- Contrats électroniques et de consommation
- Contrats sur la recherche et l'innovation

UE Droit du patrimoine

- Droit des biens approfondi

UE Paiements et exécutions

- Titres exécutoires
- Techniques de paiement des créances
- Techniques de droit civil dans les procédures collectives

UE Méthodologie et insertion professionnelle

- Conférences de professionnels invités
- Insertion professionnelle
- Mémoire de recherche - dossier de recherche
- Stage
- Anglais juridique